

Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



L'OFFICIEL 66 N°7 DU 11/10/19

**Numéro d'astreinte des ELUS le WEEK END
(uniquement) du vendredi après 17h jusqu'au dimanche
15h en cas d'alerte météo et circonstances
exceptionnelles (décès, accident): 06 10 84 48 50**

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

Tél : 04.68.54.61.11

B.P. 51501

66101 Perpignan

Cedex

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr

<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

L'OFFICIEL 66

Saison 2019/2020

**HORAIRE
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

Du lundi au jeudi

11h30 – 12h30

14h00 – 18h00

Le vendredi

11h30 – 12h30

14h00 – 17h00

L'OFFICIEL 66 N°7 DU 11/10/19

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

| OFFRE RÉGIONALE DE FORMATION | | |
|---|---|--|
| En collaboration avec les CDOS de la région Occitanie | | |
| OCTOBRE 2019 | | |
| Jeudi 10 Vendredi 11 | LABASTIDE-MURAT (46) | Se former à la conception de projet "Sport Santé" au sein de mon association sportive |
| Samedi 12 | TARBES (65) | Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) - COMPLET |
| Mardi 15 Mercredi 16 | ONET-LE-CHÂTEAU (12) | Se former à la conception de projet "Sport Santé" au sein de mon association sportive |
| Jeudi 17 | MONTPELLIER (34) (Maison Départementale des Sports) | Communication : support, affiche, réseaux sociaux |
| Jeudi 17 | MONTPELLIER (34) (Maison Régionale des Sports) | Réaliser un montage vidéo |
| Samedi 26 | FOIX (09) | Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) - COMPLET |

Infos et inscriptions : cros-occitanie.fr / Contact : Olivier Lopez (06 31 85 59 13)

| OFFRE RÉGIONALE DE FORMATION | | |
|---|---|---|
| En collaboration avec les CDOS de la région Occitanie | | |
| NOVEMBRE 2019 | | |
| Jeudi 7 | BALMA (31) | Communiquer avec la presse ou les médias |
| Mardi 12 | CARCASSONNE (11) | Trouver plusieurs sources de financement pour mon association |
| Vendredi 15 | ALBI (81) | Trouver plusieurs sources de financement pour mon association |
| Samedi 16 | ALBI (81) | Rendre plus attractive mon association pour obtenir de nouveaux financements |
| Jeudi 21 | MONTPELLIER (34) (Maison Départementale des Sports) | Organiser un événement |
| Samedi 23 | TARBES (65) | Trouver plusieurs sources de financement pour mon association |
| Mardi 26 | ONET-LE-CHÂTEAU (12) | Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) |
| Mercredi 27 | BALMA (31) | Utiliser les réseaux sociaux pour optimiser la communication |

Infos et inscriptions : cros-occitanie.fr / Contact : Olivier Lopez (06 31 85 59 13)

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Retour en images sur l'assemblée générale du FC ALBERES-ARGELES, Présidée par Raymond VAZQUEZ, qui s'est déroulée le 30/09/19, en présence du Maire de la ville, M. ANTOINE PARRA et Mme Valérie PICOT, Responsable des Sports.

MM. Pierre FRILLAY, vice-président délégué ; Gérard BLANCHET, trésorier adjoint et Ange CHILLON, représentant élu des arbitres, représentaient le District de Football des P-O.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité de Direction

Réunion du 10/10/19

Président : Claude MALLA

Secrétaire Général : Marc WATTELLIER

Vice-Président Délégué : Pierre FRILLAY

Vice-Président et Trésorier Général : Philippe MARCO-GREGORI

Vice-Président : Olivier COLPAERT (excusé)

Trésorier Adjoint : Gérard BLANCHET

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FC ALBERES-ARGELES : du 07/10/19, candidature pour l'organisation des Finales Jeunes et Séniors sur le stade Eric CANTONA à Argelès Sur Mer. Pris note.

PONTEILLA NYLS : du 08/10/19, envoi du procès-verbal de dissolution de l'association. Pris note, transmis à la Ligue d'Occitanie pour suite à donner.

AMENDE POUR NON UTILISATION TABLETTE JOURNEE DU 06/10/19

FC LE BOULOU SJPC : **100€** - match Féminines D1 du 05/10 FC ST ESTEVE / FC LE BOULOU SJPC (identifiant non communiqué au club recevant).

ORDRE DU JOUR AG FINANCIERE DU 08/11/19 A ST CYPRIEN (CENTRE UCPA)

- **Vérification et enregistrement des POUVOIRS** à : 18h30 précises.
- Ouverture de l'assemblée par Mr Claude MALLA, Président du District de Football des Pyrénées-Orientales à 19h00.
- Approbation du PV de l'AG du 14/06/19 à Banyuls Dels Aspres (OFFICIEL 66 N°46 bis du 28/06/19 – saison 2018/2019).
- **BILAN FINANCIER** :
 - Compte rendu financier de la Saison 2018/2019, par le Trésorier Général, P. MARCO-GREGORI.
 - Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan financier 2018/2019 par les clubs.
- Règlement U13.
- Intervention de GE Profession Sport & Loisir 66.
- Questions diverses.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Remise des médailles de l'AG de juin 2019.
- Intervention du Président, Claude MALLA.
- Remise des Trophées et médailles de l'AG de juin 2019.
- Remise de la médaille de Bronze à des Présidents de clubs.
- Remise des médailles de la Ligue d'Occitanie.
- Clôture de l'assemblée par le Président du District de Football des P-O.

CONDOLEANCES

Le Bureau du Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à M. GADEA Robert (directeur administratif LFO) et à sa famille pour le deuil qui les touche.

Le Président
Claude MALLA

Le Secrétaire Général
Marc WATTELLIER

Commission des compétitions seniors et football diversifié

Réunion du mardi 08/10/19

Président : Louis NIFOSI

Secrétaire : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Présent : Jean-Claude RICHARD

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

AS BAGES : du 30/09/19, demandant à reporter le match D2 du 20/10 BOMPAS / BAGES N°21711505 (organisation d'une manifestation associative) au 27/10, avec l'accord écrit de l'US BOMPAS. Les deux clubs n'étant plus concernés par le tour de Coupe d'Occitanie du 27/10/19, la commission valide la nouvelle date de la rencontre.

FC ST CYPRIEN : du 07/10/19, informant que le match de Challenge René Bazataqui du 13/10/19 ST CYPRIEN / ASPRES, se jouera à 13h00 en ouverture d'une rencontre de R1 Féminines. Pris note.

FC POLLESTRES : du 08/10/19, informant que le match de Challenge René Bazataqui du 13/10/19 FC POLLESTRES / FC BARCARES MEDITERRANEE se jouera le samedi 12/10 à 20h30 (accord écrit du club adverse). Pris note.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

PROCHAIN TIRAGE DE LA COUPE D'OCCITANIE

- Le mardi 15/10/19 à 17h00
- Les matches se joueront le 27/10/19

Le Président
L. NIFOSI

Le Secrétaire
J-M LEWANDOWSKI

Commission des compétitions jeunes et du football diversifié

Réunion du mardi 08/10/19

Président : Régis SANCHEZ

Secrétaire : Bruno FARGUES

Présents : Daniel BLANCHET, Michel COSYN, Mehdi HOURRI, Jacques PRUJA, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

US BOMPAS : du 07/10/19, concernant le match U15 D1 du 21/09 US BOMPAS / PERPIGNAN AC N°21877961 remis au 02/10 et non joué à cette date à la demande de l'US BOMPAS (avec l'accord du PAC). Cette rencontre a été re-datée au 09/10 et l'US BOMPAS demande son report à nouveau au 02/11/19 (le PAC a déjà 1 rencontre de Coupe d'Occitanie le 02/11).

- **La Commission dit que ce match devra se jouer le mercredi 16/10 dernier délai et, si le terrain de Bompas n'est pas disponible, il devra être inversé.** En cas de non accord, si la rencontre ne se joue pas à la date butoir fixée, le dossier sera transmis à la Commission des Règlements et Contentieux.

FC VILLELONGUE : du 07/10/19, demandant à jouer le match U18 D1 du 21/09 PORT-VENDRES / VILLELONGUE 2 remis au 16/10, le week-end des 19-20/10/19. Manque accord écrit du club adverse.

COUPE DU ROUSSILLON U13

Compte tenu que le critérium U13 1^{ère} phase est terminé, **les clubs qui n'ont pas de match de rattrapage le 12/10, peuvent jouer leur rencontre de Coupe du Roussillon U13 (tirage paru dans l'OFFICIEL 66 N°6 du 04/10) le 12/10 ou en semaine avant le 19/10 (sur accord écrit des 2 clubs impérativement).**



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

RETOUR FICHE PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE DE JEUNES

- 100 % de retour de la fiche PCEJ par les arbitres officiels pour la journée des 05-06/10/19.

AMENDES FOOT ANIMATION

AMENDES

CATEGORIE: U 13

Journée du 05/10/2019

| POULES | CLUBS | MONTANT de l'AMENDE | MOTIF |
|--------|-----------------|------------------------------|------------------------|
| A | VINCA | 30€ | DEFI MANQUANT |
| A | ST FELIU | 30€ | DEFI MANQUANT |
| D | LATOIR BAS ELNE | 50€ | FORFAIT D'EQUIPE |
| H | ST LAURENT SAL. | 30€ | DEFI MANQUANT |
| I | OCP | 30€ | FM INCOMPLETE |
| I | PERPIGNAN NORD | 30€ | DEFI MANQUANT |
| F | BARCARES | 50€ | FORFAIT D'EQUIPE |
| B | ARGELES | 30€ | FM INCOMPLETE |
| F | ST ESTEVE | 30€ | FM INCOMPLETE |
| H | ST ESTEVE | 30€ | FM INCOMPLETE |
| G | ST ESTEVE | 30€ | FM INCOMPLETE |
| H | PERPIGNAN NORD | 30€ | DEFI MANQUANT |
| H | PAC | 30€ | DEFI MANQUANT |
| H | PERPIGNAN NORD | 30€ | SCORE MANQUANT |
| F | ST LAURENT SAL. | 30€ | FM INCOMPLETE |
| H | ST LAURENT SAL. | 30€ | DEFI MANQUANT |
| I | ST LAURENT SAL. | 30€ | DEFI MANQUANT |
| B | SALEILLES | 70€ | RESULTAT NON SAISI |
| C | HAUT VALLESPYR | 70€ | RESULTAT NON SAISI |
| C | COLLIOURE | 70€ | RESULTAT NON SAISI |
| G | THUIR | 40€ | FM HORS DELAI |
| D | CERET | 1^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| G | OCP | 1^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

AMENDES

CATEGORIE: U 11

Journée du 05/10/2019

| POULES | CLUBS | MONTANT de l'AMENDE | MOTIF |
|--------|----------------------|------------------------|------------------------|
| C | ST CYPRIEN | 30€ | LICENCE MANQUANTE |
| A | LA TET | 30€ | LICENCE MANQUANTE |
| B | VILLENEUVE / RIVIERE | 30€ | LICENCE MANQUANTE |
| A | LA TET | 30€ | DEFI MANQUANT |
| G | CANET | 30€ | DEFI MANQUANT |
| E | BECE | 30€ | LICENCE EDUC MANQUANTE |
| E | BAS VERNET | 30€ | DEFI MANQUANT |
| E | BAS VERNET | 30€ | LICENCE EDUC MANQUANTE |
| I | ST ESTEVE | 30€ | DEFI MANQUANT |
| I | ST ESTEVE | 30€ | FM INCOMPLETE |
| B | THUIR | 30€ | FM INCOMPLETE |
| B | CANOHES TOULOUGES | 30€ | FM INCOMPLETE |
| A | LA TET | 50€ | FORFAIT D'EQUIPE |
| C | ELNE | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| D | LE BOULOU | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| G | VILLENEUVE / RAHO | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| I | ARGELES | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| G | ST ESTEVE | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |

AMENDES

CATEGORIE: U9

Journée du 05/10/2019

| POULES | CLUBS | MONTANT de l'AMENDE | MOTIF |
|--------|-----------------|------------------------|-------------------|
| C | LATOUR BAS ELNE | 40 | LICENCE MANQUANTE |
| G | ASPM | 30 | DEFI MANQUANT |
| G | BANYULS S/MER | 30 | DEFI MANQUANT |
| G | ASPM | 30 | FM INCOMPLETE |
| A | CERET | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| I | ST ESTEVE | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| J | SALANCA | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |
| M | CANET | 1 ^{er} rappel | AUCUN RETOUR FM |

Le Président
Régis SANCHEZ

Le Secrétaire
Bruno FARGUES

Commissions des compétitions Féminines

Réunion du mardi 08/10/19

Président : Olivier BODEN

Secrétaire : Zakia MAALOU

Présents : Nabil BENS Aidane, Charles PLANAS

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Planning prévisionnel des Coupes du Roussillon

Coupe du Roussillon Féminines à 8 : 12 équipes engagées.

- Cadrage le 12/01/20
- Tirage le 17/12/19 à 18h00

- 1/4 de Finale le 09/02/20
- Tirage le 28/01/20 à 18h00

- 1/2 Finales le 22/03/20
- Tirage le 10/03/20 à 18h00

Coupe du Roussillon Féminines à 11 : 4 équipes engagées.

- 1/2 Finales le 22/03/20
- Tirage le 10/03/20 à 18h00

Planning prévisionnel du Challenge Jean-Claude LE GOFF

- Cadrage le 22/03/20
- Tirage le 10/03/20 à 18h00

- 1/4 de Finale le 26/04/20
- Tirage le 31/03/20 à 18h00

- 1/2 Finales le 17/05/20
- Tirage le 05/05/20 à 18h00

AMENDES

FC LAURENTIN : **100€** - forfait d'équipe sur le match Féminines D1 du 06/10 RF CANOHES TOULOUGES / FC LAURENTIN N°22061455 (Art. 39 Ep. Off.).

Le Président
Olivier BODEN

La Secrétaire
Zakia MAALOU

Commissions des Règlements & Contentieux

Réunion du mercredi 09/10/19

Président : Vincent GRISORIO

Secrétaire : Marceau LEMOING

Présents : Jean-Luc GARCIA, Pierre-Luc SICARD

Excusés : Aline GARRIGUE, Christophe SALMERON

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

➤ **Paragraphe 2 - Appel des décisions - Article – 190 des R.G. de la FFF :**

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

U17 D2 du 05/10/2019 N°50618.1

RF CANOHES TOULOUGES / AS PERPIGNAN MEDITERRANEE

Vu :

- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre.
- Le courriel du RF CANOHES TOULOUGES.

• Attendu que le RF CANOHES TOULOUGES n'a pas saisi les joueurs sur la FMI avant de se présenter pour la rencontre citée en rubrique (article 139bis des RG de la FFF).

• Attendu que 25 minutes après l'heure du coup d'envoi le RF CANOHES TOULOUGES n'avait toujours pas saisi la composition de son équipe (article 139bis des RG de la FFF).

• Attendu qu'aucune feuille de match support papier n'était prête avant et après le coup d'envoi, du fait que le RF CANOHES TOULOUGES n'a pas pu présenter les licences dématérialisées de son équipe sur l'outil FOOTCLUBS COMPAGNON, ni même avec une extraction FOOTCLUBS sur papier libre, pour justifier de l'identité de ses joueurs.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

• Attendu que de ce fait, l'arbitre n'a pas pu effectuer le contrôle des licences du RF CANOHES TOULOUGES et qu'à ce titre, il n'a pas autorisé le déroulement de la rencontre, conformément à l'article 141 des RG de la FFF.

PCM : La CRC, statuant en 1^{ère} instance, donne match perdu par pénalité (-1 pt) au RF CANOHES TOULOUGES, conformément à l'article 139bis et 141 des RG de la FFF, et transmet le dossier à la commission compétente aux fins d'homologation :

RF CANOHES TOULOUGES 0 - 3 AS PERPIGNAN MEDITERRANEE

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2019

LE PRESIDENT
Vincent GRISORIO

LE SECRETAIRE
LEMOING Marceau

Commissions de Discipline et d'Ethique

Réunion du mercredi 09/10/19

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire : Jean-Luc BRUYERRE

Présent : Gérard DUQUESNE

Représentant des Arbitres : Mourad MAACHI

Excusés : Gérard ANCEL, José BALAGUER, Eric MOUSSET, Alain SIMON

• **Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits à l'Article 10 du Règlement Disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.).**

***Les décisions et sanctions disciplinaires sont consultables :**

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte F.F.F.,

- par les clubs, sur FOOTCLUBS (procès-verbaux et relevés de décisions)

Le Président
P. MARCO-GREGORI



Le Secrétaire
J-L BRUYERRE